

## Des enfants Gâtés

Yves Rousseau

Numéro 100, hiver 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/23702ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rousseau, Y. (2000). Des enfants Gâtés. *24 images*, (100), 46–47.

## DES ENFANTS GÂTÉS

PAR YVES ROUSSEAU

**F**aut-il voir l'affaire des producteurs télé canadiens comme une nouvelle création de Fabienne Larouche? Le pilote d'une nouvelle série choc intitulée «Producteurs», avec du fric, de l'ambition, du sexe et de la violence? Il faut dire qu'elle a été prise au sérieux, l'auteure-productrice. Fabienne, ce n'est pas un obscur réalisateur de documentaires engagés à la diffusion confidentielle: sa série est populaire. Elle fait partie de ces auteurs de télé qu'on voit souvent à la télé, qui dispose donc d'un capital de notoriété tel que son discours gagne en crédibilité. Si Richard Desjardins avait sorti *L'Erreur boréale* il y a 10 ans, alors que pratiquement personne ne le connaissait, quel en aurait été l'impact?

L'affaire tombe d'autant plus mal pour les producteurs que ce qui relevait surtout de la télé québécoise est devenu une affaire nationale depuis que l'opposition à Ottawa s'est emparée de l'os, bien décidée à en tirer le plus de moelle possible pour mettre dans l'embarras, pour ne pas dire la soupe chaude, Sheila Copps qui, elle, ne badine pas avec sa politique nationaliste canadienne. Elle doit être furieuse, Sheila, devant l'ingratitude d'une industrie canadienne qu'elle engraisse et protège, dans la grande tradition des mères qui engendrent des enfants-rois. Le producteur moyen est d'ailleurs lui-même convaincu de donner généreusement du travail aux artistes et artisans alors que ce serait plutôt le contraire.

En plus d'être un dépositaire-gestionnaire de fonds publics (voir chronique précédente, *24 images* n° 98-99), le producteur est en quelque sorte poussé par le système actuel, qui l'incite à donner à son projet une certaine inflation budgétaire, puisqu'il est payé au pourcentage du budget, soit 10%, quelle que soit la carrière du produit. À la rigueur, laisse-t-il en-

*En plus d'être un dépositaire-gestionnaire de fonds publics, le producteur est en quelque sorte poussé par le système actuel, qui l'incite à donner à son projet une certaine inflation budgétaire, puisqu'il est payé au pourcentage du budget, soit 10%, quelle que soit la carrière du produit.*

tendre, votre truc n'aurait pas vraiment besoin de sortir et vous faites vos frais, ce qui, il faut le dire, est plus fréquent pour les films que les émissions de télé. Si le produit fait de l'argent, vous êtes le premier à vous servir, ce qui est quand même peu fréquent. Le calcul est simple: ce n'est pas trois fois plus difficile de produire avec trois millions qu'avec un seul (j'emploie ici des nombres délibérément dérisoires afin de simplifier la démonstration), mais le travail y est payé trois fois plus cher.

La loi du pourcentage est aussi faite pour favoriser un certain niveau budgétaire afin d'entretenir une industrie parée de

glamour et de haute technologie, qui utilise une bonne partie de ses revenus pour financer l'industrie automobile suédoise et allemande et faire rouler une poignée de restaurants qui se ressemblent tous, avec leur musique manquant de discrétion et leur acoustique surchargée par les réverbérations des surfaces dures: verre, métal et granit, où l'on comprend unique-

par un litige largement médiatisé à propos de la maternité de Caillou, un personnage très connu du jeune public. Mécontente qui rappelle la première querelle de droits d'auteur, survenue dans la nuit des temps, entre celui qui tenait le crayon et celui qui prétendait lui avoir dit de tracer le premier trait en forme de cercle de l'histoire humaine.

Cette fois, l'enjeu est autre et s'il ne faut pas prendre à la légère les acrobaties comptables et autres finasseries avocassières à la limite de la légalité, pratiques courantes dans toute industrie, cette histoire de prête-noms met en lumière une attaque bien plus vaste de l'ensemble du système de production canadien par la très puissante industrie américaine du divertissement (cinéma, télévision et musique pop), seconde industrie civile d'exportation des USA, juste après l'aéronautique.

ment ceux qui nous parlent au creux de l'oreille par cellulaire. Belle scène pour ouvrir un épisode de «Producteurs».

Bien des rumeurs circulaient depuis longtemps à gauche et à droite. Tout le monde avait sa petite histoire de producteur à raconter, certains en avaient plusieurs. D'autres se taisaient parce que cette histoire était la leur. Des contrats venaient consolider des silences. Les allégations entendues au Parlement concernant Cinar et l'utilisation de prête-noms pour engager des scénaristes américains payés par les contribuables canadiens avaient été précédées il y a quelques années

S'il est démontré qu'une maison de production canadienne (ou plusieurs) a recours aux fonds publics pour payer des auteurs américains en cachette, nous serons devant un fait accompli qui nourrira l'argumentation des Américains, soutenue par la plupart des transnationales du divertissement, discours qui consiste à demander que leur industrie ait droit à l'argent pris par le gouvernement canadien dans les poches de ses citoyens par le biais des impôts afin de financer la production canadienne. Il s'agit d'un



*Bien des rumeurs circulaient depuis longtemps à gauche et à droite. Tout le monde avait sa petite histoire de producteur à raconter, certains en avaient plusieurs. D'autres se taisaient parce que cette histoire était la leur. Des contrats venaient consolider des silences.*

puisait dans les subventions traditionnellement accordées aux entreprises canadiennes, cela reviendrait pour nous à passer à la caisse une nouvelle fois, alors qu'elle profite déjà des autres avantages conférés par la faiblesse du dollar canadien et les salaires plus bas lors des tournages. À l'autre bout de la chaîne, Hollywood ramasse encore le magot par la contribution volontaire au guichet du citoyen qui entre dans un multiplex, paie son billet et choisit entre une dizaine de salles qui offrent neuf fois sur dix un produit hollywoodien. Et c'est pareil à la télé, particulièrement au Canada anglais. De plus, les Canadiens dépensent plus en vidéocassettes américaines qu'Hollywood ne dépense au Canada pour ses tournages. Les Américains profitent déjà beaucoup de la situation, sinon ils ne tourneraient pas autant ici. Mettez-vous à leur place, ils réduisent leurs frais de production et ils empochent le box-

office; pourquoi ne pas aussi aller piger dans la cagnotte réservée aux producteurs canadiens sous prétexte d'ouverture du marché?

Sur ce point, et c'est la grande cause de Sheila Copps, la position officielle du Canada rejoint en grande partie celle de la France: défense de l'exception culturelle. En clair, il s'agit de protéger l'industrie canadienne du divertissement, dont les rênes sont tenues par les producteurs et distributeurs locaux. Le *statu quo* profite aussi au gouvernement canadien par la taxation, aux syndicats de techniciens, ainsi qu'aux grands réseaux de salles comme Cinéplex et Famous Players.

Les prétentions des Américains signifient surtout qu'ils reviennent à la charge pour obtenir l'abolition de l'exception culturelle dans les prochaines négociations devant aboutir à des règles qui régiront le commerce

mondial pour un bon bout de temps. Il s'agit d'une attaque en règle suivant l'échec provisoire de l'AMI, traité faustien qui pourrait bien revenir sur la table avec quelque maquillage. Dans un marché de plus en plus intégré par les mégafusions se prépare la planète mondialisation, voulue pour l'an 2000 par les tenants d'une religion économiste, où le travail des gouvernements consiste pour beaucoup à faire avaler aux citoyens l'ordre du jour de ceux qui ont de l'argent. Dans ce contexte, Sheila Copps ferait-elle figure d'exception culturelle?

Mais comment s'apitoyer sur le sort de nos producteurs so-disant privés si on a de bonnes raisons de soupçonner qu'eux-mêmes utilisent le système qui devait leur être réservé pour payer des scénaristes de Los Angeles? ■

système qui génère des centaines de millions chaque année.

L'industrie américaine du divertissement cherche l'accès à une partie de ces fonds. Si elle

## Le Couac journal satirique



En vente en kiosque,  
chaque mois

Abonnement d'un an: 28,76 \$  
par tél.: (514) 274-5468 ou (800) 361-1431 ou [www.lecouac.net](http://www.lecouac.net)